



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMPTE RENDU CSE RÉSEAU 28 et 29 août 2024

De près on se comprend mieux !

Le slogan publicitaire de la marque France 3 a du plomb dans l'aile. D'abord notre identité régionale semble vouée à disparaître (peut-être au profit de la marque commune « Ici ») mais surtout, en CSE, on ne se comprend pas du tout ! Pas de documents. Une direction qui fait mine de ne pas comprendre ou de ne pas savoir et un manque récurrent d'informations. Voilà qui a de quoi agacer les élus de ce CSE ([voir liminaire](#)) ! Lassés de ne pouvoir pleinement exercer leur rôle, ils ont suspendu cette première réunion de la saison jusqu'à l'obtention d'un CSE extraordinaire sur les grilles de rentrée le 9 septembre prochain ([voir la résolution](#)).

AOUT 2024



Rendez-vous en terre inconnue

Car en cette rentrée 2024, salariés et élus vont, eux aussi, s'envoler vers l'inconnu. Comme dans l'émission, ils ne découvriront la destination qu'après avoir pris place à bord de l'avion. Car écoutez-bien, vous n'allez pas en croire vos oreilles : **« la grille de rentrée n'est pas encore finalisée ! »** dicit la responsable de la programmation et de la coordination des antennes. Nous sommes le 28 août... tout est normal !?



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Dessinez votre propre grille .
Utilisez les matériaux dont vous disposez, essayez de
recycler le plus possible. Et recommencez tous les mois.

Un seul document nous est donc parvenu sur le sujet quelques heures avant le CSE. Il s'intitule « Cases de décrochages / Programmes régionaux / Période du 09 septembre au 20 décembre 2024 » ... Il contient une liste de programmes prévus en diffusion régionale. Quesako ? Pour qui ? Pourquoi ? Comment ? On a du mal à comprendre ...

Explication de la directrice du réseau : « c'est une nouvelle stratégie. On réexpose nos contenus régionaux sur des cases mieux exposées car jusque-là, ils étaient souvent programmés à des horaires tardifs. C'est une volonté de Philippe Martinetti ! »

Exemple avec « Enquête de région » : certaines productions devront être reboutiquées (version 15 minutes) pour avoir les honneurs d'une diffusion nationale le samedi.

Ok... mais sur les grilles de rentrée, antenne par antenne ? Rien. Et sur les émissions régionales qui disparaissent et sur ce qui les remplace ? Rien non plus ! Bref, aucun moyen de savoir si l'activité en région sera maintenue.

Ah si ! On apprend aussi qu'une émission commune France Bleu/France3 est mise en place en Hauts-de-France à l'insu du CSE Réseau. Aucune information, une fois de plus.

AOUT 2024

La Cfdt se désolé de ces constats alarmants et réclame la communication rapide d'informations sur les conditions de fabrication et de production des émissions ainsi que sur les moyens mis en œuvre.

Faut pas rêver !

Le transfert administratif des équipes légères de la Fabrique vers le site de Rennes ne se fera pas avant novembre...

Le projet continue à prendre du retard. « On attend l'arrivée du chef de pool » nous dit la direction. Il s'agit de l'actuel chef de centre de Nantes qu'il faut remplacer dans son poste (la région est pilote pour la bascule Sherlock et finalise la mise en place de sa nouvelle régies Mosar !)

Reste aussi encore à trouver le « coordinateur logistique » (technicien niveau 7) autrement dit le mouton à 5 pattes qui acceptera de faire la planification, la coordination sur logistique des matériels et le lien avec le chef de pool !

L'atterrissage physique dans les locaux n'est pas non plus abouti puisque le site de Rennes est en plein travaux (installation de la nouvelle régie et accueil de France Bleu).

En attendant, l'anxiété des 18 salariés concernés enfle. Plus vraiment à la Fabrique et pas encore dans le réseau. Ils ont bien du mal à se projeter dans ce fonctionnement notamment pour les salariés que se retrouvent seuls dans une



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

antenne comme à Lyon. La perte de sens est là ! Attention à ses effets négatifs sur la santé.

Le CSE demande donc à suivre ce point à chaque instance tant que la situation n'est pas stabilisée.

Parole d'expert

Alors que l'enquête confiée à un cabinet d'avocats s'éternise, **la situation de la post-prod de Toulouse devient très préoccupante.**

Le nombre d'arrêts maladie explose (80 jours d'arrêts en 2023, 256 jours au 1^{er} semestre 2024 !!) et cela n'est pas sans répercussions. Les alertes des RP ne sont pas entendues et les difficultés persistent malgré un plan d'actions que, d'ailleurs, la direction ne parvient pas à nous fournir. C'est dire !

À la suite de l'expertise "Plein Sens", seule la nécessité de faire appel à des renforts CDD semble avoir été comprise par la direction. La suractivité au niveau vidéo et mixage demeure, tout comme la sous-activité au montage.

Pour la direction, une hausse d'activité de 15% sur le 1^{er} semestre 2024 démontre la pérennité du site...

Secrets d'histoire

Le projet Sherlock est-il tellement instable et victime de dysfonctionnements qu'il faille le tenir secret ? C'est, en tout cas, ce que nous commençons à croire, puisque le CSE Réseau n'a pas été info-consulté sur le sujet, contrairement au CSE Central.

Cet outil doit permettre à terme de gérer l'ensemble des programmes de France Télévisions durant tout leur cycle de vie. Objectif : remplacer tous les logiciels existants (Oscar, Argos et Trafic) et harmoniser les processus.

La bascule totale du réseau est prévue en février 2025 mais deux antennes Pays de la Loire et Occitanie le testeront dès le 27 septembre prochain. Et nous n'avons aucune info !

Une expertise CEDAET a été mandatée par le CSE Central mais aucun document à date ne nous est fourni sur ce point.

Selon l'experte, les salariés ne veulent pas être la variable d'ajustement de ce projet et demande que la direction s'assure de la stabilité de l'outil avant déploiement.



AOÛT 2024



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Dans une résolution ([voir ici](#)), les élus du CSE demandent à bénéficier régulièrement d'un bilan sur le sujet et souhaitent être régulièrement consultés et associés à toutes les étapes d'évolution et de déploiement de cet outil qui, selon la direction, n'a pas vocation à maîtriser l'emploi !



C'est mon choix !

Les régies Mosar font encore débat.

AOÛT 2024

Alors que 12 antennes en sont équipées, les retours des salariés (et notamment de ceux de l'antenne de Rennes qui vient de basculer) ne sont pas bons. Ils estiment que ces régies limitent les possibilités de réalisation et disent avoir un sentiment de qualité empêchée.

Le directeur de l'exploitation du réseau, Michaël Friederich, reconnaît que « cette régie demande une exploitation un peu différente » mais assure que « la capacité de la régie est équivalente ».

Pourtant lors de la CASAR du 9 novembre 2022, des demandes d'ajustements et d'évolutions des matériels de la régie Mosar avaient déjà été clairement formulées mais n'avaient pas reçu de réponses positives de la direction.

Le choix a visiblement été financier. Michaël Friederich rappelle qu'une régie Mosar coûte 1,2 millions d'euros.

Pour les élus, il est impératif d'en tirer les leçons pour la future régie Cosma qui devrait être déployée dès 2026.

La commission nouvelles technologies se réunira donc à Rennes pour faire un bilan avec les utilisateurs.

La CFTD estime que l'ergonomie cognitive est inadaptée dans ces régies. Pour préserver la santé physique et psychique des salariés, celles-ci doivent retrouver un rôle prépondérant dans les projets techniques à venir.



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Enquête de santé

Difficile de prévenir les risques notamment en termes d'absentéisme. Surtout quand la direction n'y met pas du sien !

Exemple avec ses **réponses à l'avis du CSE sur le Bilan Social 2022**.

Les élus avait émis 29 préconisations pour améliorer le document. Une bonne douzaine d'entre elles ont été acceptées par la direction. Les autres sont, semble-t-il, trop complexes à mettre en œuvre ou font l'objet de « réserves ». Dommage !

Risque grave à d'Antibes

La situation reste préoccupante un an après l'expertise. Les relations demeurent tendues voire toxiques.

La direction affirme vouloir apaiser les choses mais n'applique pas les préconisations du plan d'action. Le directeur de la prévention des risques doit accompagner la démarche. Un travail est en cours avec les délégués syndicaux. Par ailleurs, une situation conflictuelle dans l'encadrement technique semble trouver une issue favorable depuis l'arrivée de la nouvelle cheffe de centre.

Pour la CFDT, il faut aujourd'hui se poser les bonnes questions pour pacifier ce collectif. Comprendre comment on en est arrivé là ? Comment la situation a pu dégénérer à ce point ? Et surtout comment faire en sorte que cela ne se reproduise plus ?

Il était une fois... la formation

France Télévisions a consacré, en 2023, **2 867 515€ à la formation professionnelle des salariés du réseau**. Un plan de développement des compétences qui a permis à 8 198 stagiaires de suivre un volume de 88 289 heures de formation dispensées à 90% par l'UFTV. ([Voir Bilan PDC 2023](#))

AOÛT 2024



Alerte sur les techniciens vidéo :

Plusieurs antennes ont des difficultés à recourir à des techniciens vidéo CDD. La répartition du vivier sur le territoire ne serait pas uniforme. Un bilan des effectifs et des besoins d'équilibrage est en cours. La direction mise sur l'alternance et n'exclut pas d'engager des actions spécifiques de formation (comme ce fut le cas pour les scriptes).

Reconversion :

L'entreprise essaie désormais d'honorer toutes les demandes de reconversion. Seul frein : la mobilité géographique pas toujours évidente qui explique que cela peut prendre du temps.

Refus de formation :

La direction souhaite désormais que les managers puissent expliquer et objectiver un refus de formation à un salarié qui n'a pas été retenu.

La Cfdt se félicite de l'investissement accordé à la formation professionnelle en 2023. Et constate qu'un certain nombre de points issus de l'accord de GPEPP, qu'elle a négocié, commencent à porter leurs fruits, notamment en matière de construction du plan et de prise en compte des demandes des salariés.

Echappées belles

3 voyages avant la fin de l'année !

La toute nouvelle commission voyages du CSE Réseau a mis le turbo. En moins de 3 mois, elle est parvenue à organiser 3 voyages : **New York en octobre, Lanzarote en octobre et Londres en décembre.**

Des séjours prioritairement destinés aux salariés des régions qui n'ont pas pu en organiser depuis plusieurs années faute de budget suffisant (**Besançon, Dijon, Limoges, Montpellier et Poitiers**).

Objectif pour 2025 : faire évoluer l'offre de voyages dans une optique de réduction de l'empreinte carbone et de voyages plus éthiques et durables. Le hic, c'est que le train est bien souvent plus cher et forcément plus long que l'avion. Un sondage, réalisé à Besançon révèle que les salariés sont en majorité pour des voyages éco-responsables mais que quand il s'agit de payer plus cher leur voyage, ils ne sont plus aussi motivés.

Une charte pour des voyages durables doit être prochainement mise en place.





La carte au trésor

Vincent Habran est désigné **président de la Commission des marchés du CSE Réseau** en remplacement de Pascal Duquenne.

france•tv

Prochain CSE Réseau les 18 et 19 septembre 2024.

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Votre représentante syndicale et vos élus Cfdt :

Séverine Dangin, Metz ; Pascal Lefebvre, Lille ; Bruno Espalieu, Lille ; Yvonne Roehrig, Strasbourg ; Olivier Mélinand, Brest ; Laurence Collet, Antibes ; Nicolas Marousez, Amiens.

AOUT 2024

[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**